

Avec le soutien de :



forem.

Centre de Formation **ADMR** asbl

Renseignements et inscriptions :

Centre de Formation ADMR asbl

Rue sous l'Eglise, 9 - 6880 Orgeo

☎ 061/280.293

Mail : claudine.fontaine@admr.be

www.admr.be

*
**

Pour accéder à la formation, il faut :

- ◆ Participer à l'une des différentes séances d'informations qui ont lieu entre novembre et janvier
- ◆ Effectuer des tests écrits basiques en français et en calcul
- ◆ Participer à un entretien oral

Editeur responsable : CFADMR asbl

Siège social :

Route de Hannut 55/2, 5004 BOUGE

081/20.79.90

BCE 0445.161.506

RPM Liège – Division Namur



DEVENEZ
AIDE FAMILIAL(E)
À L'ADMR

Nous vous offrons une
formation complète
avec à la clé :

Un **brevet** reconnu par le
Service Public de Wallonie
et

un **emploi** avec un **CDI**
au sein de l'**ADMR**

SESSION DE FORMATION D'AIDES FAMILIALES

Vous cherchez un

emploi de proximité ?

Vous souhaitez relever un

nouveau défi ?

Vous voulez développer des compétences d'

aide aux personnes?

L'**aide familial(e)** permet le maintien à domicile des personnes en les aidant à accomplir les actes de la vie quotidienne.

L'ADMR, antenne de Bertrix, en quelques chiffres :

- ◆ Plus de 1.700 bénéficiaires répartis sur 17 communes.
- ◆ Plus de 270 travailleurs :
 - * 230 aides familiales/familiaux
 - * 9 gardes à domicile
 - * 32 aides ménagères sociales
 - * 1 ouvrier polyvalent

La formation comprend :

- ◆ **500 heures de cours théoriques**
 - 170 h de formation ménagère (30h théorie + 140h pratique)
 - 20 h de diététique (10h théorie + 10h pratique)
 - 80 h de psychopédagogie
 - 110 h d'hygiène et de premiers soins :
 - * 15 h de secourisme
 - * 20 h de manutention
 - * 75 h d'hygiène
 - 25 h de législation sociale
 - 25 h d'étude des institutions sociales
 - 40 h de déontologie
 - 30 h de cours supplémentaires :
 - * 18 h de manutention
 - * 8 h d'approche des soins palliatifs
 - * 4 h de diététique

- ◆ **40 heures de stage d'initiation**
- ◆ **500 heures de stages en familles** dont 50 heures de supervisions individuelle et collective
- ◆ **120 heures de stages en institution :**
 - 56 h dans une institution pour personnes âgées
 - 40 h dans une institution pour enfants (crèche)
 - 24 h dans un centre de coordination de soins et de services à domicile

*
**

La formation se déroule chaque année de février à décembre.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h y compris durant les mois de juillet et août.